

Proposition de stage 2023 : *Comment concilier la préservation du site de la Réserve naturelle régionale de Joreau et sa fréquentation par les publics*

Organisme proposant le stage et lieu d'accueil du stagiaire

Mairie de Gennes-Val-de-Loire
19, rue Nationale
Les Rosiers-sur-Loire
49350 Gennes-Val-de-Loire
02 41 51 80 04

Le pays regorge d'un bâti remarquable et intimiste. En rive droite, les imposantes églises de Saint-Clément-des-Levées et des Rosiers-sur-Loire toisent leurs voisines. En traversant le pont suspendu, la ville de Gennes se révèle, ponctuée d'un amphithéâtre gallo-romain et de belles demeures que le clocher de l'église Saint-Eusèbe surveille. Un riche patrimoine néolithique accompagne vos découvertes. Au-delà de la forêt qui ceinture la ville, la commune de Tuffalun abrite de jolis manoirs des 15^e et 16^e. En longeant le coteau troglodytique, l'incroyable patrimoine roman de Chênehutte-Trèves-Cunault, dont la prieurale Notre-Dame est le point d'orgue, surprend.

Le patrimoine naturel n'est pas en reste. Ici, la Loire offre sa plus large palette de couleurs. À la belle saison, elle se pare de vastes îles de sable, animées de ballets d'oiseaux. Si la vue du fleuve est magnifique, la magie opère également sur terre à la Réserve naturelle régionale de l'étang et des boisements de Joreau.

Organisme encadrant le stage

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
02 41 53 66 00

Un P.N.R. est un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement durable : sa charte. Celle-ci est validée pour une durée de 15 ans et se décline en cinq grandes missions :

- préserver les patrimoines naturels, paysagers et culturels ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités.

Contexte du stage

La Réserve naturelle régionale (RNR) « Étang et boisements de Joreau » est située sur la commune de Gennes-Val de Loire. Elle se compose d'un vaste ensemble forestier de 92 ha qui accueille en son cœur un étang forestier de 7 ha. Ce site naturel remarquable recèle une grande richesse écologique, notamment reconnu pour ses peuplements d'odonates (libellules et demoiselles). Il est par ailleurs inscrit au Schéma départemental des Espaces naturels sensibles de Maine-et-Loire.

Qu'est-ce qu'une RNR ?

Les Réserves naturelles régionales (RNR) sont des espaces dont la conservation de la faune, de la flore ou du patrimoine géologique présente une importance particulière. La compétence de classement des RNR est confiée au Conseil régional depuis la loi « Démocratie de Proximité » de 2002.

Peuvent être labellisés en Réserve naturelle régionale pour une durée de 12 ans, des espaces naturel, agricole ou forestier présentant une diversité d'espèces et d'habitats naturels remarquables.

À la demande des propriétaires concernés, la Région attribue ce label et apporte un soutien financier à des territoires mobilisés autour d'un projet partagé (plan de gestion sur 6 ans et réglementation applicable) par les acteurs locaux et la communauté scientifique.

Le plan de gestion de la RNR de Joreau a été approuvé pour la période 2015-2020. Les mesures de gestion nécessaires à la conservation du site reposent alors sur 5 axes :

- préserver les habitats et les populations d'espèces à fort enjeu des milieux aquatiques et rivulaires ;
- protéger les autres habitats et populations d'espèces à fort enjeu ;
- étudier et suivre les habitats et les populations d'espèces à fort enjeu ;
- Analyser et suivre le fonctionnement de l'étang et les risques pour la conservation des habitats et des espèces à fort enjeux ;
- mettre en valeur le patrimoine du site.

Lors de la création de la RNR « Étang et boisements de Joreau » en septembre 2015, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT) est désigné « cogestionnaire » de celle-ci et maître d'ouvrage sur les actions de suivis naturalistes et scientifiques. La commune de Gennes-Val de Loire est le second cogestionnaire de la RNR et le maître d'ouvrage sur les opérations de restauration et d'entretien du site. Un temps d'assistance du Parc à la maîtrise d'ouvrage de la commune de Gennes-Val de Loire est également prévu pour la réalisation de ses actions.

La mise en œuvre du plan de gestion 2015-2020 a souffert d'un retard pour la commune. Ainsi, en 2022, il est prévu dans un premier temps d'aider cette dernière à mettre en place les principales actions non-réalisées à ce jour et dans un second temps de redéfinir une programmation sur 3 ans afin d'établir un nouveau planning des actions actualisées.

Les enjeux de cette programmation sont de 3 ordres : la conservation / l'acquisition de connaissances et leur suivi / la valorisation pédagogique, culturelle et touristique.

Pour l'enjeu de la valorisation pédagogique, culturelle et touristique, plusieurs pistes sont envisagées :

Des suivis

- Activités de pêche et de chasse
- Manifestations et activités sportives
- Activités pédagogiques et sorties naturalistes existantes

Des aménagements

- Réalisation d'un plan d'interprétation
- Mise en place d'infrastructures pédagogiques et artistiques de découvertes

Des animations

- Réalisation d'un programme d'animation à destination des habitants
- Action à destination des établissements scolaires primaires, secondaires, professionnels et universitaires
- Accueil sur le site pour un public spécifique

De la communication

Conception et diffusion d'outils de promotion et de connaissance.

Objectifs du stage

Afin de rendre cela possible, il sera attendu du stagiaire qu'il **coanime un groupe de travail** (élus, associations, usagers...) « Valorisation RNR de Joreau » avec la cheffe du service Tourisme et médiation des patrimoines du PNRLAT afin de **fonder des bases solides pour la programmation à 3 ans, 2023-2025.**

Contenu du stage (nature des travaux demandés au stagiaire)

Stage de 3 à 6 mois pendant la période estivale.

Le stagiaire devra ainsi participer à :

- faire coconstruire et valider collectivement les objectifs de valorisation comme les résultats attendus ;
- dresser le bilan des activités réalisées sur le site ;
- faire définir les publics cibles et les caractériser ;
- réaliser une analyse Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces du site ;
- réaliser une enquête pour mieux analyser quantitativement et qualitativement les publics déjà présents sur site ;
- faire des propositions d'équipement et de valorisation permettant de concilier protection et fréquentation.

Profil souhaité

- Étudiant en Master 1 ou 2 en écotourisme
- Permis B obligatoire
- Connaissances des collectivités locales et aménagement du territoire
- Maîtrise des outils bureautiques
- Capacité rédactionnelle indispensable
- Travail en équipe, organisation, curiosité et autonomie

Prise en charge du stage

Le montant de la gratification du stage sera fixé selon le taux légal en vigueur en 2022 (moyenne de 580 €/mois). Un bureau et un poste informatique seront mis à disposition.

Personne à contacter (renseignements)

Virginie BELHANAFI

Cheffe de service tourisme et médiation des patrimoines

02 41 40 32 42

Merci de joindre un C.V. et une lettre de motivation, avant le **15 janvier 2023**, par mél à :

v.belhanafi@parc-loire-anjou-touraine.fr